## AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE IMMEUBLE SITUÉ SUR UNE PARTIE DU LOT 3 920 862 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND, SOIT AU 4793, BOULEVARD SAINT-JOSEPH

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 10 juillet 2023 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

## Cette demande de dérogation mineure a pour effet :

- réduire de 16 mètres à 5 mètres la largeur minimale d'un terrain projeté;
- augmenter de 15,6 mètres à 60 mètres la marge avant maximale d'un bâtiment principal projeté;
- autoriser une aire de stationnement en cour avant;

le tout pouvant être assujetti à certaines conditions.

La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 10 juillet 2023 à 16h30 :

Téléphone: 311

Courriel: accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 22 juin 2023.

ME MÉLANIE OUELLET Greffière

